



Frontignan, le 16 octobre 2018

## **Compte rendu du Conseil d'Administration du 8 octobre 2018**

**Présents :** Gérard Chaput, Dominique Coquery, René Casses, Francis Herrera, Josiane Refuveille, Djimi Stouladzé  
**Invités :** Francis Grosclaude

**Absents excusés :** George Forner, Jean-Pierre Lacan, Maurice Lidou, Rober Tant,  
**Début de la réunion :** 18 h 15

### **1- Approbation du compte rendu de CA du 10.09.2018**

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

### **2- Formation pollution des sols FNE**

Francis Herrera fait un point sur cette journée de formation organisée par FNE le 12 novembre. La logistique (salle, moyens pour interventions, repas midi...) est bouclée. Le programme est en passe d'être arrêté avec des intervenants compétents sur les sujets (Gestion des sites et sols pollués). Le programme définitif et les invitations seront envoyés à partir du 16 octobre. Pour ARZF une liste d'invitations (non exhaustive) est actée (principalement : Les présidents des conseils de quartiers, des riverains proches du terrain de l'ex Mobil, l'association les mouettes, les membres du CA...). Pour ces derniers un mail leur sera adressé pour connaître leurs intentions de participation.

### **3- Pollution aux poussières du port vraquier de Sète**

Comme décidé lors du précédent CA, le secrétaire indique qu'il a adressé un mail au Président du conseil de quartier de Méréville (Monsieur Pygère, adhérent de l'association) pour lui indiquer les intentions d'interventions de l'association auprès du Directeur du port de Sète sous conditions d'avoir des éléments justificatifs pour pouvoir le faire. Il lui a fait parvenir également le rapport des relevés d'empoussièrement réalisés en 2016 par Atmo Occitanie (dans l'attente de celui de 2017). En conclusion il est indiqué qu'entre 2015 et 2016, l'empoussièrement a nettement diminué à proximité immédiate du port vraquier (notamment sous la Tramontane), principalement en lien avec :

- l'augmentation de la pluviométrie ;
- la légère diminution de l'activité ;
- des mesures mises en place par l'exploitant pour limiter les émissions de poussières (produit stabilisant et amélioration de la coordination des équipes manutentionnaires/laqueurs).

Ailleurs, l'empoussièrement a peu évolué, à l'exception d'une zone située à 750 m au Nord-Ouest du port vraquier, en raison d'une hausse de l'empoussièrement en juin (mois le plus sec de l'année) sans lien avec les activités du port.

En réponse Monsieur Pygère indique qu'il fera le nécessaire si une situation d'empoussièrement du quartier se représente.

#### **4- Observatoire des odeurs** (article du Midi libre du 27 septembre de la municipalité)

Francis Herrera indique qu'en réaction à cet article, il est intervenu auprès d'un des interviewés pour contredire certaines déclarations. En effet, Il est fait état dans celui-ci d'une réunion dite « **privée** » alors qu'elle aurait dû selon les auteurs être publique.

Cette réunion organisée par Atmo Occitanie le 10 septembre présentait aux partenaires le bilan 2017 de cet observatoire.

Surpris par ce point, il rappelle que l'observatoire des odeurs créé en janvier 2016 est composé d'acteurs locaux (dont la municipalité de Frontignan) pour faire établir par Atmo Occitanie un suivi de la gêne olfactive sur Sète et Frontignan.

L'ensemble des partenaires ayant été conviés, il indique que ce bilan 2017 devait avant tout, être présenté à l'ensemble des participants (collectivités, industriels, nez volontaires et ARZF) bien avant une présentation publique (celle-ci étant prévu courant novembre par Atmo Occitanie). Par ailleurs, la municipalité était bien présente puisqu'elle était représentée à cette réunion du bilan 2017 par la directrice du service technique de la ville.

À cette remarque le Président intervient pour affirmer notre conduite.

Les controverses sur la qualification, la méthodologie, voir l'agrément et les conclusions d'experts ou ingénieurs conseils dûment mandatés, nous ont laissés circonspects, mais vigilants sur les engagements pris en matière de suivi de qualité de l'air.

De fait, sur notre territoire du bassin de Thau démographiquement très dense, nous sommes exposés à une multitude de substances toxiques industrielles et agricoles parfois mal connues auxquelles s'ajoutent celles du trafic routier.

Leurs effets combinés sont scientifiquement difficiles à appréhender !

Les solutions à trouver avec les entreprises, les institutions locales et les services de la Préfecture, quand elles existent ne souffrent d'aucune évidence et d'aucune simplification.

Nous considérons que le rôle d'une association comme ARZF, pour pouvoir mener des actions concrètes de prévention tient en la multiplication des points de vue.

C'est ainsi qu'au sein du collège des associations de l'observatoire des odeurs et sous l'arbitrage d'Atmo Occitanie, nous nous imposons :

- à être présents physiquement lors des réunions annuelles de bilan,
- à préparer nos analyses et nos arguments,
- à dialoguer dans ce cadre, unique, avec les entreprises du territoire,
- à avoir la volonté d'informer et de communiquer chaque fois que nous sommes sollicités ou à diriger vers notre site [arzf.org](http://arzf.org)

- à rappeler à la population riveraine des sites industrielles à risques, leur vulnérabilité et le danger sanitaire de la présence de polluants contaminants en bruit de fond,
- et l'impérieuse nécessité du débat public singulièrement absent des sujets sensibles.

Sans autre moyen que notre volonté collective, notre action ne peut s'inscrire dans le long terme !

## 5- Santé environnementale

Lors de notre CA de juillet, Josiane Refuveille relatait l'étude « INDEX » lancée par l'Institut Écocitoyen pour la Connaissance des Pollutions (IECP \*) en 2016. Celle-ci démontrait l'incidence de nombreuses pathologies dans la région de Fos sur Mer dont les résultats faisaient ressortir plus de 50 substances dans le sang et les urines de 138 personnes testées.

À la lecture de l'article "La pollution industrielle imprègne les habitants de Fos sur Mer" publié dans "Le Monde" du 30 mai dernier, Josiane Refuveille, a contacté Sylvaine Goix, chargée de mission Santé et Environnement de cet institut et à l'origine de cette étude.

L'objectif premier était de connaître l'historique de la création de cet institut étant donné le parallèle qui pourrait être fait entre Fos sur Mer et Frontignan - même si les conditions de la pollution de l'air sont a priori loin d'être du même niveau.

Mme Goix a répondu à cette demande d'informations en insistant sur la volonté des élus au niveau local à réaliser cette étude et l'indépendance de l'Institut. Pour ce qui est du cas de Frontignan, elle a conseillé un rapprochement avec des chercheurs sociologues et spécialistes des questions de santé environnementale de Montpellier, notamment l'IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) dont l'une des membres, sociologue, connaît bien le cas de Fos sur Mer et la création de l'Institut Écocitoyen.

Gérard Chaput et Josiane Refuveille ont donc, en juin dernier, rencontré cette personne intéressée par la situation de Frontignan et qui leur a fait part d'une possibilité d'étude similaire dans cette commune.

Il s'agit donc pour nous maintenant de réactiver ces contacts, d'une part avec l'IRSTEA, pour voir de quelle manière cela pourrait se faire, ARZF apportant une aide sur le terrain (informations, connaissance, contacts) et, parallèlement, de voir la possibilité d'une aide technique de l'Institut Écocitoyen.

\*([www.institut-ecocitoyen.fr](http://www.institut-ecocitoyen.fr))

## 6- Sujets divers

- Pollution odorante

Dominique Coquery, membre du conseil de quartier du Mas de Chaves relaie la demande des membres de ce conseil qui souhaitent une information d'ARZF sur l'aspect de la gêne olfactive et la pollution de l'air sur leur quartier.

La date du 8 novembre est retenue, Gérard Chaput et Francis Herrera se déplaceront.

- Jardin Potager de Méréville  
Dominique Coquery qui a rencontré un jardinier relaie la question de savoir s'il y a eu des prélèvements et des résultats sur la pollution des terres.  
À notre connaissance, il n'existe des résultats que sur des terres proches de l'UVE de Sète (Jardin des cheminots et terrains autour) dans le cadre de la CSS de l'incinérateur. Pour ce terrain, il faudrait en faire la demande auprès des services de la municipalité qui en a la charge.
- Le secrétaire informe les membres d'un mail reçu de Georges Forner (vice-président) indiquant qu'il sera moins disponible qu'auparavant pour les réunions de CA.
- Le secrétaire évoque l'absence de Robert Tant depuis le début de l'année. Il est décidé de lui adresser un mail pour en connaître la cause.
- Prochaine date de CA  
Compte tenu de la journée de formation sur les sols pollués qui aura lieu le lundi 12 novembre, la date du prochain CA est repoussée au lundi 19 novembre.

La séance est levée à 20 h.30.

**Attention :**

**Date du Prochain CA :** le 19 novembre 2018, même lieu, même heure (18 h 15).

Le secrétaire  
F. Herrera